



POUR QUE MA VOIX COMPTE

En application des ordonnances MACRON modifiant le Code du Travail, une nouvelle instance représentative du personnel, le Comité Social et Economique (CSE), et les représentants de proximité (RPX) sont mis en place dans chaque région début 2019. Ils remplacent les CE, CHSCT et les délégués du personnel

ELECTIONS PROFESSIONNELLES MEDIAPOST 2019

VOS REPRESENTANTS DE PROXIMITE

ELUS AU CSE



Du 23 au 29 janvier 2019

Scrutin à un tour

Du 23 au 29 janvier 2019, premier tour

Du 13 au 19 février 2019, deuxième tour

VOTEZ POUR LES LISTES DE CANDIDATS CGT

Une situation toujours inacceptable pour l'ensemble des salariés

Seul but de MEDIAPOST : atteindre des objectifs pour servir les intérêts de La Poste, en imposant une marche forcée aux salariés, au détriment de leurs conditions de travail et de vie.

Toutes les activités de MEDIAPOST sont soumises aux contraintes imposées par La Poste :

Pour les distributeurs :

❶ Disponibilités non respectées - ❷ Kilomètres retour non payés - ❸ Prise en charge insuffisante des frais de véhicule - ❹ Modulation du temps de travail non respectée, abusive et détournée - ❺ Pas de reconnaissance, ni de perspective d'évolution - ❻ Pressions de la hiérarchie - ❼ Niveau de rémunération trop faible ...

La CGT revendique le respect des disponibilités, le paiement des trajets retour aux kilomètres réels, le respect des périodes basses, moyennes et fortes dans le cadre de la modulation du temps de travail, l'augmentation du taux kilométrique afin de prendre en charge l'ensemble des frais (carburant, assurances, usures, réparations...), et la revalorisation des salaires

Pour les salariés de la Logistique et Mécanisation :

❶ Productivité et flexibilité de plus en plus fortes - ❷ Charge de travail de plus en plus lourde ❸ Pressions importantes des responsables - ❹ Non-respect de l'accord mécanisation (lettre de mission et prime de remplacement) - ❺ Non-respect des périodes du calendrier de modulation et du planning prévisionnel annuel d'activité ❻ Pas de reconnaissance, ni de perspective d'évolution - ❼ Horaires décalés - ❼ Niveau de rémunération trop faible ...

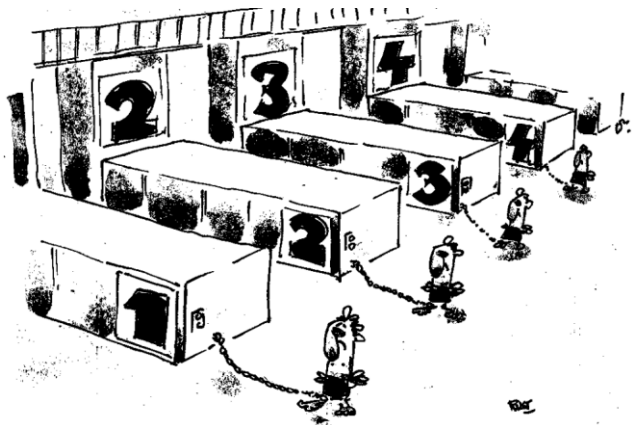
La CGT revendique plus d'effectif et de créations d'emploi pour faire face aux objectifs de productivité et répartir équitablement la charge de travail, l'arrêt des pressions exercées par les managers, le respect de l'accord mécanisation et la mise en place automatique de la prime de remplacement pour tous les salariés concernés, la reconnaissance du travail accompli sous forme d'une prime d'équipe, la mise en place d'une prime de panier (pour les frais de repas), une revalorisation de l'ensemble des salaires, le respect du planning prévisionnel d'activité, la montée en compétence des salariés pour les faire évoluer.

Pour les fonctions commerciales et supports :

① Pressions et charge de travail fortes - ② Pas de remplacement systématique pour les postes restés vacants
③ Objectifs difficiles à atteindre - ④ Variables trop faibles - ⑤ Système de rémunération en recul - ⑥ Pas de reconnaissance - ⑦ Charge de travail importante sans contrepartie

La CGT revendique l'embauche de commerciaux et administratifs sur tous les postes vacants et des objectifs cohérents, révisables et réalistes ; des rémunérations variables à hauteur du travail accompli.

Pour tous, la CGT revendique que la Direction entende et apporte des solutions concrètes au mal-être exprimé par les salariés



Une CGT combative et revendicative.

La direction de MEDIAPOST a largement profité de la réforme du Code du Travail pour rendre le travail des salariés plus flexibles en dégradant les conditions de travail et de rémunération.

Disponibilité, productivité, mise au pas des salariés sont les règles imposées pour tous (distributeurs, salariés de la mécanisation, commerciaux, fonctions support...).

Pas de contrepartie, pas de remplacement des postes vacants, pas de reconnaissance, pas d'évolution, non-respect des accords, non-respect du contrat de travail, tout est fait pour aliéner l'ensemble des salariés.

Pour la **CGT**, cette situation est inacceptable et elle appelle tous les salariés, toutes fonctions confondues, à lutter contre cette stratégie de dégradation des conditions de travail qui ne sert que les intérêts économiques et financiers de MEDIAPOST.

Pour la **CGT**, les élections professionnelles du 23 au 29 Janvier 2019 sont un outil au service des salariés. Elles permettent de choisir les représentants les mieux à même de défendre vos intérêts et vos conditions de travail. **Voter pour la liste CGT aux élections au CSE (Comité Social et Économique), et pour la liste CGT des RPX**, c'est choisir des élus responsables décidés à contrecarrer toutes mesures ou décisions de la Direction qui vont à l'encontre de vos intérêts. Voter massivement pour la liste **CGT** au CSE, c'est mettre en place **un véritable contre-pouvoir** aux décisions arbitraires et anti-sociales de la direction de MEDIAPOST.

EN 2019, TOUTES LES METHODES DEVRONT CHANGER

ET LA DIRECTION DE MEDIAPOST DEVRA ENTENDRE SON PERSONNEL

**ELECTIONS
MEDIAPOST
2019**

JE VOTE CGT